



VILLE DE
Mascouche

AVIS PUBLIC CONCERNANT LA PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES PRÉVUE EN AVRIL 2021

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'il n'y aura pas de vente pour non-paiement de taxes en 2021, les démarches seront reprises pour la tenue d'une vente pour non-paiement de taxes en juin 2022.

Les personnes qui ont reçu une mise en demeure ou un avis de retard de paiement doivent tout de même acquitter leurs taxes pour éviter les autres procédures de recouvrement.

Pour toute information à ce sujet, composez le 450 474-4133, poste : 2500 ou envoyez un courriel à taxes@ville.mascouche.qc.ca

Donné à Mascouche, le 7 avril 2021

L'assistante greffière et conseillère juridique,

Original signé par

Me Caroline Asselin
greffe@ville.mascouche.qc.ca